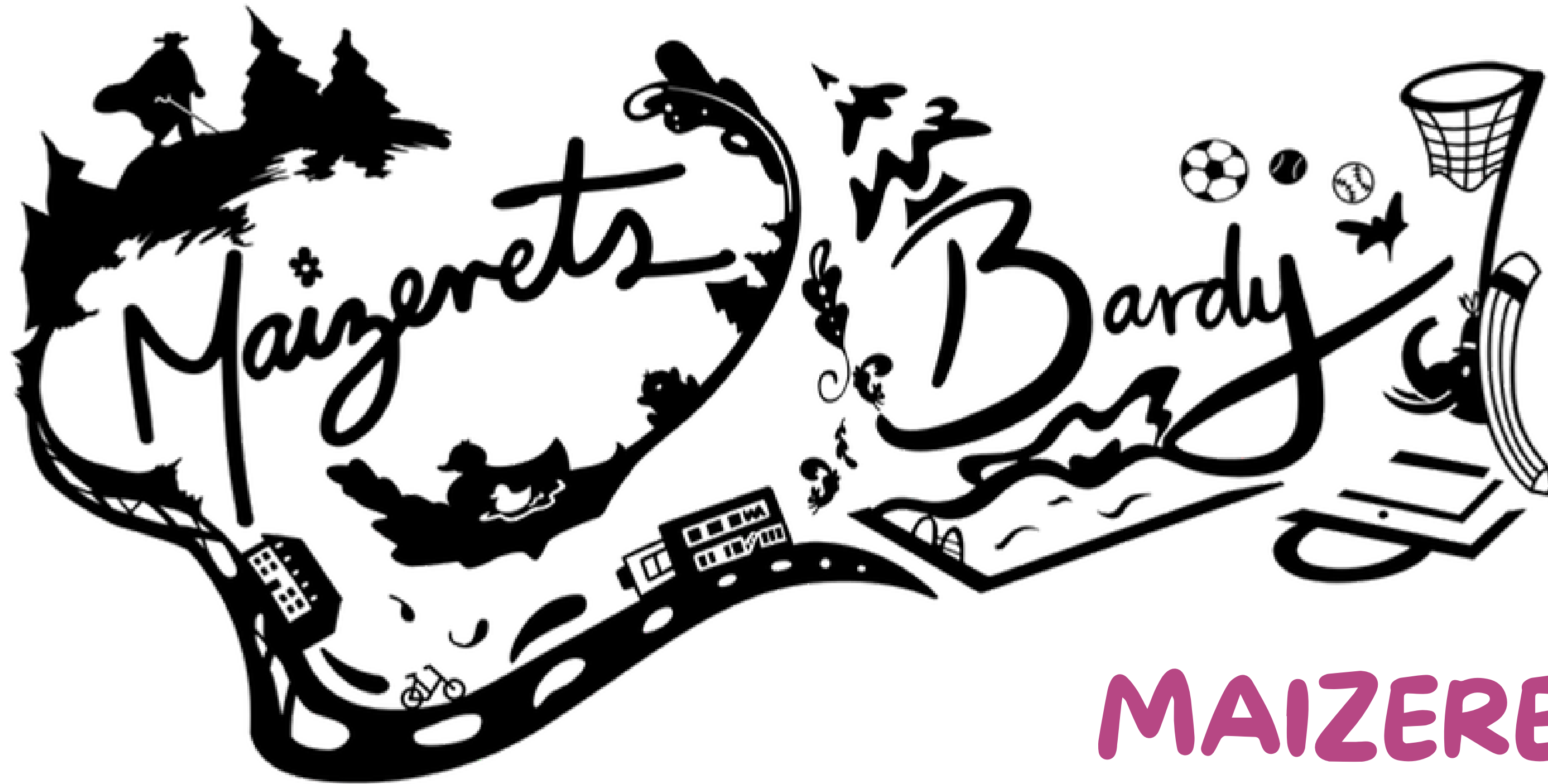


# camp <sup>de</sup> jour

CENTRE MGR  
MARCoux



MAIZERETS 2026

Bonjour,

Nous vous souhaitons la bienvenue au camp de jour au parc du Domaine de Maizerets. Dans ce guide, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour que vous et votre enfant passiez un bel été. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations supplémentaires.

Bon été!

L'équipe d'animation



# L'ÉQUIPE DE COORDONATEURS



Nala

Coordonatrice  
famille-jeunesse



Citron

Coordonatrice  
PVE



Winnie

Spécialiste à  
l'intégration



Fluppy

Responsable  
à l'animation



Lolipop

Coordonatrice  
des opérations PVE

# PARC MAIZERETS 2026

# Horaire et dates à retenir



## Camp de jour 5-12 ans



29 juin au 14 août  
du lundi au vendredi de  
8h00 à 17h00

Service de garde

## Réunion de parents

*nous vous demandons de laisser les enfants à la maison svp.*

2000, boulevard Montmorency

Manoir, local 200

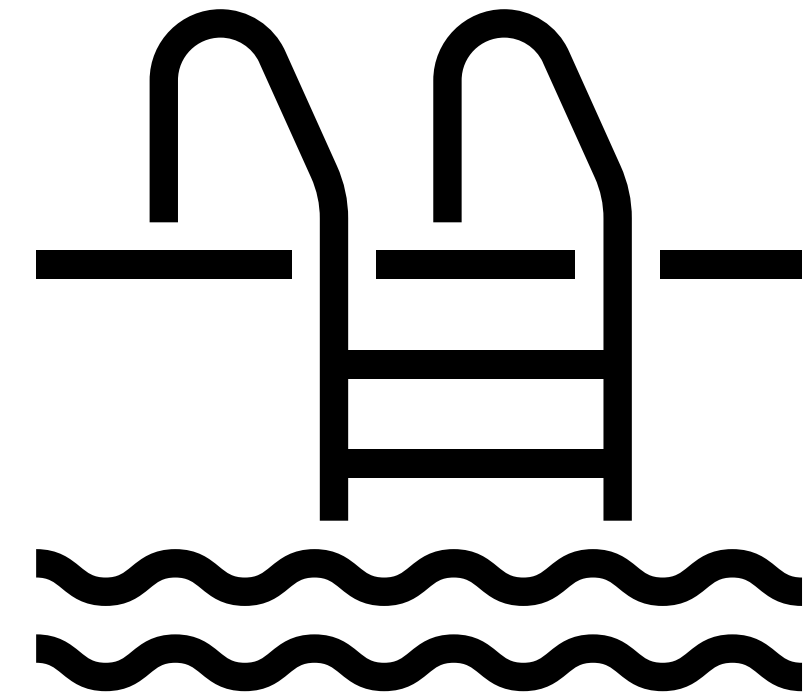
10 juin

18h30 à 20h00



# Sécurité aquatique

Peu importe leurs compétences aquatiques, voici les règles concernant les activités aquatiques. L'âge requis est en date du 29 juin.



5-6 ans

Port du VFI

7-10 ans

Test de nage pour évaluer les compétences aquatiques ou port du VFI

11 ans et plus

À la discrétion des parents.

Le camp fournit les VFI  
(Veste de flottaison individuelle)

Test de compétences aquatiques:

Votre enfant peut faire le test à partir de 7 ans ET s'il répond aux critères suivants:

- Sait nager en eau profonde sans aide
- Peut mettre sa tête dans l'eau

\*Les enfants de 7 à 10 ans qui n'auront pas réalisé l'évaluation porteront une veste de flottaison individuelle lors des périodes de baignade

**Le test est fait par des sauveteurs qualifiés et les résultats sont sans appel.**

*Note: Il n'y aura pas de reprise pour le test de nage.*

# Sécurité aquatique



## Inscriptions obligatoires



# Journée type au Camp de Jour

- 8h00-9h00: Arrivée graduelle, jeux calmes en groupe
- 9h00-9h30: Rassemblement animé
- 9h30-11h30: Jeux, sports, arts
- 11h30-12h00: Dîner
- 12h30-15h30: Jeux d'eau ou piscine + Jeux, sports, arts
- 15h30-16h00: Rassemblement animé
- 16h00-17h00: Départ graduel et jeux calmes en groupe










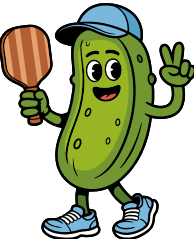








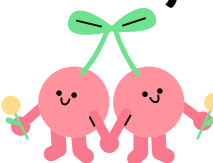



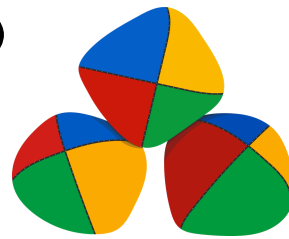







## En plus:

- Une activité spéciale par semaine!
- Un grand jeu toutes les semaines!
- Activité artistique (1x par semaine)
- De la piscine ( 3x par semaine) !!
- Le calendrier des activités est sujet à changements;
- Lors des journées thématiques, vos enfants sont invités à se costumer.



**Note: le camp est de type libre accès.  
Vous n'avez pas à signaler les absences.**

# Calendrier

| SEMAINE              | LUNDI   | MARDI   | MERCREDI  | JEUDI  | VENDREDI   |
|----------------------|---------|---|---|--|--|
| 29 juin au 3 juillet | Piscine |   | Joie<br>       |  <br><b>La bibitte mobile et Journée safari</b>  | <b>Confection de pochoir pour la planète</b><br><small>** seulement 5 groupes **</small><br><br>Piscine                   |
| 6 au 10 juillet      | Piscine |  <br><b>Beach party</b> | Colère<br>     |  <br><b>Journée des cultures et R.I.R.E 2000</b> | <b>Pickle ball</b><br><small>** seulement 2 groupes **</small><br><br>Piscine   |
| 13 au 17 juillet     | Piscine | <br><b>Journée en vert</b>   | Dégoût<br>     | <b>Théâtre en quartier</b><br>  | <b>Course des couleurs</b><br><br>Piscine   |
| 20 au 24 juillet     | Piscine | <b>Soirée au camp 7 à 12 ans</b><br>  | Tristesse<br> | <b>Journée Costumée &amp; Fort boyard</b><br>  | Piscine  |
| 27 au 31 juillet     | Piscine | <b>Journée Jumeau et jumelle</b><br>   | Peur<br>     | <b>Olympiades</b><br>                        | Piscine  |
| 3 au 7 août          | Piscine | <b>FTP</b><br>   | Envie<br>    |  | <br><b>Journée gâteau</b><br>Piscine  |
| 10 au 14 août        | Piscine |   | Anxiété<br>  |  <br><b>Kermesse</b>                         |  <br><b>Spectacle Journée Chic</b> |

\*Le calendrier est sujet à changements sans préavis.\*

# Politique d'annulation et de remboursement

Pour être prise en compte, une demande d'annulation doit être obligatoirement transmise via le formulaire de remboursement accessible dans l'onglet Document du site web. Les messages vocaux et les courriels ne seront pas pris en compte.

Jusqu'au 26 juin: Annulation sans frais

Après le 28 juin, et au plus tard le vendredi 17h avant la semaine annulée, la pénalité prévue par la loi qui correspond au plus petit des montants suivants: 50 \$ ou 10 % du prix des services qui n'ont pas encore eu lieu.

En cours de semaine, le remboursement sera fait en fonction du prorata des jours restants et 10% de frais d'administration.

[Formulaire d'annulation et de remboursement](#)



# Procédures d'arrivée et de départ

AM: L'accueil se fera à l'extérieur de 8h à 9h. Il y aura une personne où le stationnement pour vous diriger. Les responsables seront installés à une table située sur le côté du manoir où les marches de pierres. Vous devez donner la présence de votre enfant obligatoirement à la table d'accueil.



Assurez-vous que les enfants ont tout avec eux.

PM : Le départ se fera à l'extérieur de 16h à 17h . Les responsables seront installés à une table située sur le côté du manoir où les marches de pierres. Vous devez annoncer le départ de votre enfant à la table des départs et votre enfant vous rejoindra à la table.



En cas de pluie: (★)

Nous accueillerons les enfants à l'intérieur du manoir. Les responsables seront dans l'entrée du manoir pour vous diriger.



# Service de garde

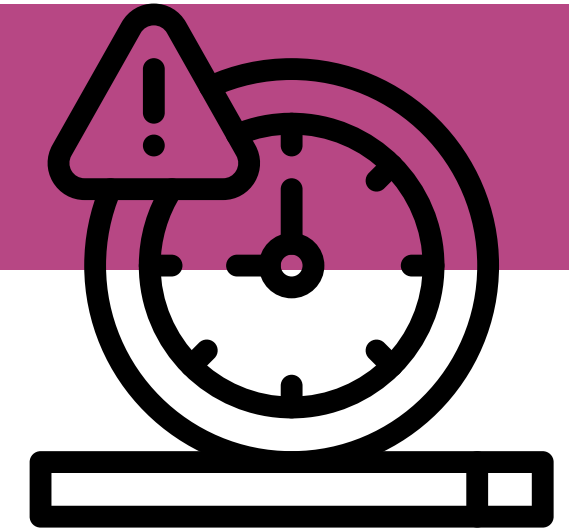
## Service de garde :

AM : entre 7h et 8h pour les enfants inscrits

L'accueil se fera à l'intérieur du Manoir

## Admission et frais de retard

Les enfants non-inscrits au service de garde ne peuvent être admis au camp avant 7h55 et doivent quitter au plus tard à 17h05, à défaut de quoi on exigera 1\$ par minute de retard au parent. Ce supplément est également applicable avant 7h pour les enfants inscrits au service de garde.



**\*Un minimum de 20 inscriptions par période est nécessaire afin de mettre en place les activités de service de garde**

**\*Départs hâtifs, retards, paiements, questions, vous présentez à l'accueil entre 7h30 et 15h30**

# FRAIS DE RETARD

Après 17h, tous retards seront chargés à 1\$ la minute.

Par exemple, le parent arrive à 17h10, il y aura 10\$ de frais à payer.

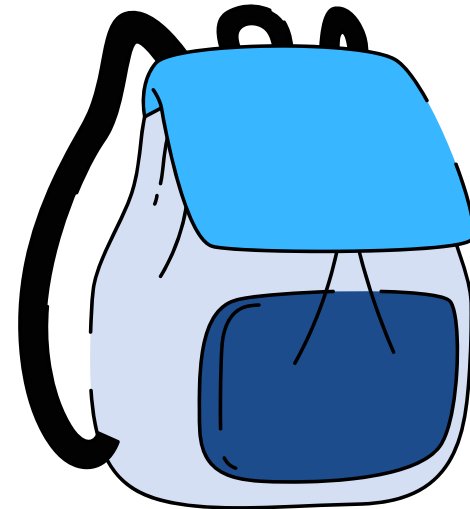
Vous devrez payer au moment même au responsable sur place. Si vous n'avez pas l'argent sur le moment même, vous avez jusqu'au lendemain pour payer.

**\*\*argent comptant seulement\*\***



# Au camp j'ai besoin...

- Lunch froid (SANS NOIX ET ARACHIDES)
- 2 collations (SANS NOIX ET ARACHIDES)
- Gourde d'eau
- Serviette
- Maillot de bain
- Crème solaire
- Bloc réfrigérant (ice pack)
- Chapeau ou casquette
- Espadrilles fermés
- Vêtements confortables



Comme nous serons principalement dehors, prévoir une veste ou coupe-vent chaque jour.

Il n'y a pas de micro-ondes ni de réfrigérateur.

Les enfants ne doivent pas apporter d'objets personnels au parc:

- Livres
- Jouets
- Bijoux
- Argent
- Jeux électroniques
- iPod
- Cellulaire
- Doudou
- Toutou



**...et je laisse à la maison**

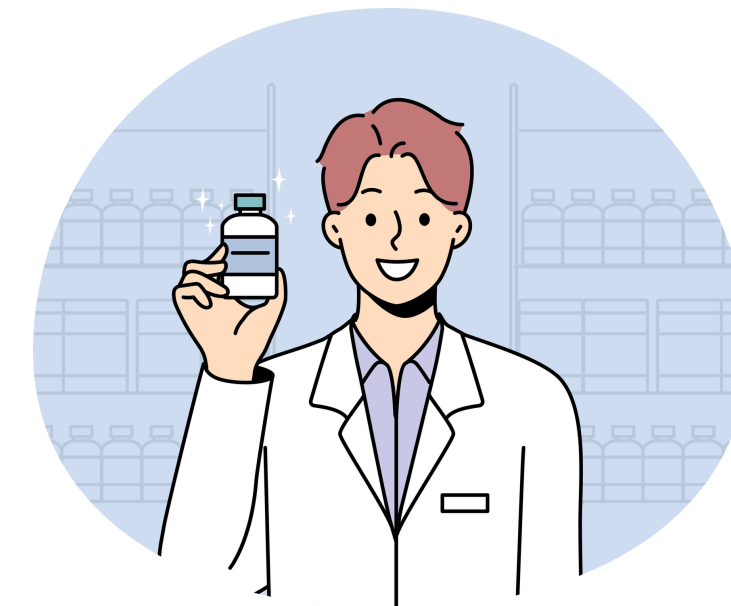
# Médicament au camp

Aucun médicament ne peut être administré à un enfant au camp de jour sans l'autorisation écrite du parent.

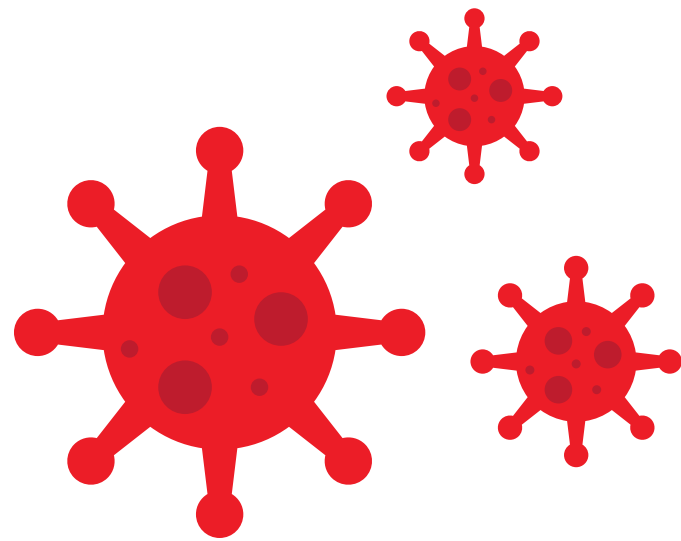
Cela s'applique à tous les types de médicaments, qu'ils soient prescrits ou en vente libres (comme Tylenol, Advil, etc.). Dans tous les cas, les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette du médicament font foi de l'autorisation médicale.

L'étiquette doit obligatoirement indiquer :

- le nom de l'enfant,
- la posologie (quantité à administrer),
- la fréquence (nombre de fois par jour),
- et le nom du médicament.



# Quand garder votre enfant à la maison?



Tout enfant dont l'état de santé ne lui permet pas de suivre son groupe devra s'absenter du camp de jour jusqu'à son rétablissement. Il évitera ainsi de nuire au bon déroulement des activités, à la santé des autres et à sa propre santé.

Lorsque vous constatez que votre enfant présente un ou plusieurs signes et symptômes décrits ci-dessous, vous devez le garder à la maison et prévenir le camp:

- Fièvre de 38,5 C (101,4 F) ou plus;
- Vomissements;
- Diarrhée;
- Écoulement nasal de couleur, abondant et persistant;
- Plaies aux mains ou à la bouche qui sont infectées et qui ne sont pas encore traitées;
- Maladies contagieuses et parasitaires;
- Tout autre symptôme qui ne permet pas à l'enfant de suivre son groupe.

Il est de votre responsabilité de vous informer auprès des services concernés (CLSC, clinique, hôpital ou autres) pour connaître les signes et les symptômes liés à ces maladies et d'entreprendre les mesures qui s'imposent dans le cas échéant.

# Communication tout au long de l'été

## Activity Messenger

*Activity Messenger simplifie l'inscription, personnalise vos communications et automatise tout le reste.*

Source: <https://activitymessenger.com/fr/about/>

### **Gestions des présences:**

Les présences seront prises de façon électronique dès l'été 2026. Ça permettra de garder une trace de la présence des enfants sur le site en temps réel. Il est donc important de se présenter aux tables d'accueil et départ.

### **Communications:**

Il sera possible de vous envoyer des rappels d'activités spéciales, de journées costumées par texto. (selon votre préférence lors de l'inscription de votre enfant). Dans le cas d'une urgence majeure (panne de courant, bris d'aqueduc, incident sur le site), tous les parents recevront un texto et la marche à suivre.

**Changement au dossier de votre enfant. Veuillez allouer un délai de 48 heures de traitement.**



# Règles de vie au camp de jour

## Respect

Je fais preuve de respect en utilisant un bon langage, en écoutant les consignes, en prenant soin du matériel et de l'environnement, et en étant gentil avec les membres du personnel, les autres enfants et tous les utilisateurs.

## Sécurité

Je reste en sécurité en restant avec le groupe, en utilisant le matériel de façon sécuritaire, en me déplaçant calmement sur les sites, en portant une tenue appropriée et en laissant les objets dangereux à la maison.

**Recommandation : Garder les objets personnels à la maison**

## Collaboration

Je collabore avec les autres en participant activement, en communiquant avec respect, en écoutant, en coopérant, en encourageant mes camarades et en jouant avec un bon esprit d'équipe.



**Violence**  
**Intimidation**  
**Vol**

Certains comportements graves peuvent mener à des sanctions immédiates, sans suivre toutes les étapes de manquements. Selon la nature de l'incident, une suspension prolongée ou un renvoi définitif peut être appliqué après une seule offense.

→ **Exemples de comportements graves :**

- Violence physique ou verbale extrême (agression, menaces sérieuses, intimidation répétée).
- Mise en danger de soi-même ou des autres.
- Fugue volontaire du camp.
- Propos ou gestes à connotation sexuelle.
- Propos ou gestes en lien avec le racisme, la religion et l'identité de genre ou l'orientation sexuelle.
- Tout autre comportement jugé inacceptable par la direction du programme.

Les valeurs du camp de jour s'appliquent autant aux enfants qu'à leurs parents et tuteurs. Une attitude respectueuse et collaborative est attendue en tout temps. Tout comportement inadéquat ou non collaboratif peut entraîner l'application de mesures appropriées.

## Avant d'appliquer le manquement 1:

# Plusieurs avertissements pour une action mineure ou 1 avertissement majeur par l'animateur

\* Certains comportements graves peuvent mener à des sanctions immédiates, sans suivre toutes les étapes de manquements. Selon la nature de l'incident, une suspension prolongée ou un renvoi définitif peut être appliqué après une seule offense.

### Manquement 1

- 1) Avis verbal à l'enfant
- 2) Rencontre avec le personnel d'encadrement pour lui expliquer la situation et débiter l'application des manquements
- 3) Avis verbal aux parents (En personne ou par téléphone, consigner l'échange en note au dossier)
- 4) Geste de réparation de la part de l'enfant

### Manquement 2

- 1) Retrait de l'activité et possible retrait pour le reste de la journée selon la gravité de l'action posée
- 2) Geste de réparation de la part de l'enfant et réflexion
- 3) Avis écrit aux parents remis lors d'une rencontre et signature + note au dossier
- 4) Trouver des solutions avec les parents pour améliorer le comportement de l'enfant
- 5) Présentation des prochaines étapes si le comportement revient
- 6) Évaluation du personnel d'encadrement

### Manquement 3

- 1) Retrait immédiat de l'activité
- 2) Appel aux parents pour venir chercher l'enfant
- 3) Suivi avec le personnel d'encadrement
- 4) Avis écrit aux parents remis lors d'une rencontre et signature + note au dossier
- 5) Suspension 24 h pour la journée suivante excluant la journée en cours.
- 6) Rencontre avec l'enfant et le parent avant la réintégration au camp
- 7) Trouver des solutions avec les parents pour améliorer le comportement de l'enfant
- 8) Rappel des prochaines étapes si le comportement revient

### Manquement 4

- 1) Retrait immédiat de l'activité
- 2) Appel aux parents pour venir chercher l'enfant
- 3) Suivi avec le personnel d'encadrement
- 4) Avis écrit aux parents remis lors d'une rencontre et signature + note au dossier
- 5) Suspension 48 h pour les journées suivantes excluant la journée en cours.
- 6) Rencontre avec l'enfant et le parent avant la réintégration au camp
- 7) Trouver des solutions avec les parents pour améliorer le comportement de l'enfant
- 8) Rappel des prochaines étapes si le comportement revient

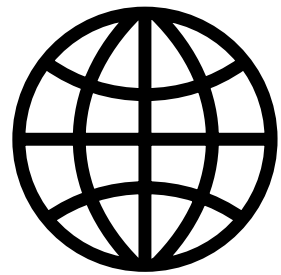
### Manquement 5

- 1) Retrait immédiat de l'activité
- 2) Appel aux parents pour venir chercher l'enfant
- 4) Expulsion définitive du camp
- 5) Signature par le parent de la fiche de renvoi
- 6) Selon la situation, remplir une évaluation de fin d'été pour une recommandation d'accompagnement pour l'été suivant et la remettre aux parents.

# Comment contacter le camp de jour



Information des activités de l'organisme




Informations générales sur le Centre Mgr Marcoux et le camp de jour

amila


Inscription au service de garde

Myriam Bouffard, coordonnatrice famille-jeunesse

 418-661-7766 poste 229

 famillejeunesse@centremgrmarcoux.com

Océane Gagnon, Coordonnatrice des opérations PVE


 campdejour1@centremgrmarcoux.com

Naomie Jaël Chouinard, Coordonnatrice PVE

Gabrielle Leclerc, spécialiste à l'intégration

 maizerets@centremgrmarcoux.com

En fonction du 29 juin au 14 août uniquement

 418-661-7766 poste 261

Information et inscription

 418-661-7766 poste 221

 administration@centremgrmarcoux.com